

## Eudémis : Dépôt de pontes à surveiller

### **T**ordeuses de la grappe



#### **Vignoble régional**

L'observation régulière du suivi du vol, du dépôt des pontes et de leur stade d'évolution est indispensable.

#### **Aude**

Les premières captures de troisième génération d'eudémis sont enregistrées sur les secteurs les plus précoces : Basse plaine de l'Aude, Littoral, Minervois Est, Corbières.

#### **Gard**

Le vol de troisième génération est en cours avec des niveaux de captures globalement faibles. De très rares pontes fraîches sont observées.

#### **Hérault**

Le troisième vol se poursuit dans les zones précoces et démarre progressivement dans les zones moyennes. Des pontes fraîches et/ou en évolution sont observées à Autignac, Cessenon sur Orb, Frontignan, Lunel, Marseillan, Montblanc et Saint Georges d'Orques.

Le stade tête noire est observé à Sérignan.

#### **Pyrénées-Orientales**

Le vol de la troisième génération a débuté sur le secteur de la Plaine, des premiers coteaux, du Cru Banyuls et de la moyenne vallée de l'Agly. Les premières pontes sont observées dans le secteur de la Plaine au nord du Tech.

## F flavescence dorée



*Symptômes de flavescence dorée sur Syrah*

### Vignoble régional

Des symptômes sont visibles au vignoble.

Les parcelles doivent être surveillées pour repérer les souches contaminées et les ceps atteints doivent être arrachés.

Les symptômes sont les suivants :

- **décoloration du feuillage** : rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs. Feuilles devenant "cassantes" et s'enroulant plus ou moins en fonction des cépages,
- **aoûtement absent ou partiel des sarments**, qui donne un port "retombant" à la souche atteinte et qui rend difficile sa détection car elle est cachée par les souches saines qui l'entourent,
- **flétrissement partiel ou total pouvant aller jusqu'à la chute complète des grappes. Ces souches ne pourront plus produire normalement.**

**Il est rappelé qu'il est obligatoire par arrêté préfectoral :**

- **de déclarer la présence sur votre parcelle de symptômes de jaunisses (flavescence dorée, bois noir) auprès du SRAL, de la FREDON ou de la Chambre d'Agriculture,**
- **de détruire dès que possible les souches atteintes qui constituent un réservoir d'inoculum pour les années à venir.**

Remarque : l'arrêté préfectoral peut être consulté en Mairie.

### Aude

La présence du vecteur de la flavescence dorée est discrète. On observe essentiellement des adultes.

### Gard / Pyrénées Orientales

Des adultes sont observés en toutes zones.

### Hérault

Des adultes sont observés dans le vignoble.

De nombreux symptômes sont visibles. De nouveaux foyers sont détectés.

## Oïdium



### **Vignoble régional**

Passée la véraison, les grappes ne sont plus sensibles à de nouvelles contaminations.  
Dans certaines parcelles, les attaques sur le feuillage peuvent encore évoluer.

### **Aude**

Le niveau d'infestation a généralement peu évolué ; il reste très hétérogène.  
La majorité des parcelles ne présente pas ou peu de symptômes.  
Dans certaines situations, les niveaux d'attaque sont importants voire très importants (intensité supérieur à 20%).

### **Gard**

La part du vignoble présentant peu ou pas de symptômes reste importante.  
Dans de nombreuses parcelles (Grenache, Syrah...) des grains ou des portions de grappes oïdiées sont facilement décelables. Dans ces parcelles, de nouvelles contaminations sont encore observées sur jeunes feuilles, grappes non vérées et grappillons.

Dans quelques situations très critiques (fréquences d'attaques supérieures à 50 %) sur Carignan ou Chardonnay, la récolte est compromise.

### **Hérault**

De nouveaux symptômes sur feuilles et grappes sont toujours visibles au vignoble .  
Dans certaines parcelles, les fréquences et intensités d'attaque sont très importantes.

## M mildiou



### Vignoble régional

La présence de nouveaux symptômes sur feuilles (essentiellement jeunes feuilles et entre-cœurs) et de mildiou mosaïque est variable selon les situations.

D'après la modélisation, les pluies et les hygrométries de la semaine écoulée génèrent de nouveaux repiquages. Les sorties de taches sont prévues à partir du 31 juillet.

### Aude

La fréquence des symptômes sur feuilles tend à progresser. Dans certaines parcelles, la maladie a évolué de façon significative.

Toutefois, dans la majorité des situations, on n'observe pas ou très peu de symptômes.

### Gard

Les symptômes liés aux pluies des 13 et 17 juillet sont visibles depuis vendredi 22 juillet. La fréquence de symptômes est plus importante dans les parcelles vigoureuses et dans celles où le mildiou était déjà présent.

### Hérault

De nouveaux repiquages sur feuilles et du mildiou mosaïque sont observés dans toutes les unités agroclimatiques, avec parfois des intensités importantes.

### Pyrénées-Orientales

De nombreux symptômes de rot brun sont encore visibles sur grappes.

## P ourriture grise

### Vignoble régional

Des symptômes sont visibles sur quelques parcelles du vignoble régional. Ils sont liés à l'éclatement des baies, à la présence d'oïdium et/ou de perforations de deuxième génération.

## Maladies du bois

### Vignoble régional

Des symptômes d'esca et de Black Dead Arm sont très fréquemment observés au vignoble et continuent à apparaître.

Les deux formes, lente et apoplectique, coexistent au vignoble.

## Acariens

### Gard

Sur quelques rares parcelles (principalement Chardonnay, Cabernet-Sauvignon et Syrah), la présence d'acariens jaunes en quantité se manifeste par des « plombages ».

Surveiller les parcelles présentant les premiers symptômes sur les feuilles de la base.

**Rappel** : seuil de nuisibilité : 30 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile.

### Hérault

Des acariens utiles et nuisibles sont toujours observés au vignoble.

Dans certaines situations, les effectifs d'acariens nuisibles dépassent le seuil de nuisibilité (30% de feuilles occupées par au moins une forme mobile).

Les symptômes sur le feuillage sont visibles dans certaines parcelles.

## Cicadelles des grillures



*Symptômes de grillures*

### Vignoble régional

Des larves et des adultes de cicadelles sont présents dans le vignoble sans dépassement de seuil de nuisibilité.

Des symptômes de grillure sont observés sur quelques parcelles sans conséquence sur la récolte.

**Viticulture - N° 17** 26 juillet 2011

**Publication de la Chambre Régionale  
d'Agriculture du Languedoc-Roussillon**

**Directeur de publication** : Guy Giva

**Rédacteur en chef** : Christel Chevrier

**Comité de rédaction** : Blandine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

**Rédigé en collaboration avec** : Chambres d'agriculture LR, Escudier, BASF, CAPL, A.C.H.

La Cavale, Lycée Charlemagne, Péris Montariol, Ets Touchat, SAS Maurin, Ets Jullian, Ets Perret, FREDON-LR.

**Crédit photos** : Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

**écophyto2018**

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018*

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par le viticulteur et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.